

Mont-de-Marsan, le 08/02/2026

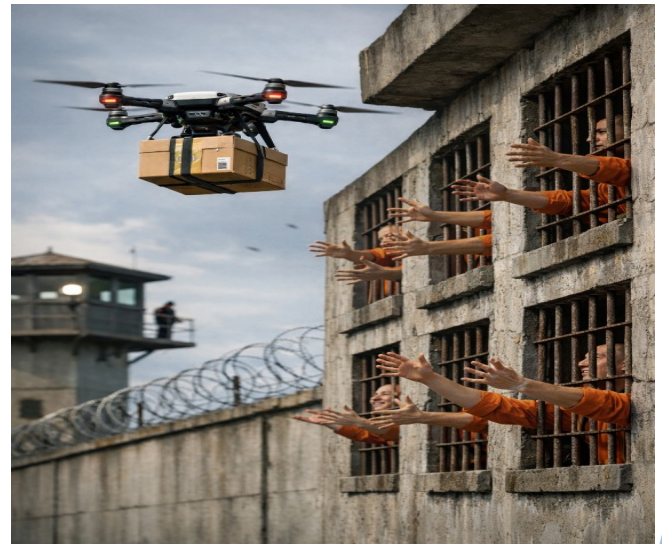
La semaine écoulée au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan a une nouvelle fois mis en lumière une situation extrêmement préoccupante, avec trois fouilles ayant permis la découverte d'un nombre important d'objets illicites dans un établissement pourtant présenté comme sécuritaire.

Dans la nuit de lundi à mardi, une fouille sectorielle sur le quartier d'isolement a conduit à la saisie de deux téléphones portables et de leurs chargeurs, démontrant une fois encore l'insuffisance des dispositifs empêchant l'introduction de moyens de communication interdits. Le mardi en début de soirée, une fouille de cellule sur la MA1 a permis de découvrir une console de jeu portable, deux routeurs et un téléphone, confirmant l'existence de réseaux organisés en détention.

Le mercredi matin à 7h30, une fouille ciblée de quinze cellules sur la MA1, menée avec l'appui des agents du CP de Mont-de-Marsan, des ERIS de Bordeaux et de la brigade cynophile de Toulouse, a abouti à un bilan particulièrement alarmant : onze téléphones portables, une grosse quantité de stupéfiant, six routeurs, une clé 4G, un Chromecast avec télécommande ainsi que de nombreux chargeurs.

L'UFAP UNSa Justice de Mont-de-Marsan dénonce avec la plus grande fermeté la présence massive et répétée de téléphones, de stupéfiants et de matériels de communication dans un établissement censé garantir la sécurité des personnels et de l'institution, ces objets servant à organiser des trafics, maintenir des liens criminels avec l'extérieur, exercer des pressions et accroître l'insécurité quotidienne des agents.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que les fouilles, aussi indispensables soient-elles, ne peuvent compenser l'absence de dispositifs techniques efficaces face aux projections, aux survols de drones et à l'introduction massive de téléphones en détention.



À cette situation déjà explosive s'ajoute une surpopulation pénale en constante augmentation, matérialisée par près de 200 matelas au sol, révélant une saturation totale des capacités d'accueil et une dégradation alarmante des conditions de détention et de travail de l'ensemble des personnels pénitentiaires, qu'ils soient de surveillance, CPIP ou administratifs.

L'UFAP UNSa Justice de Mont-de-Marsan salue le professionnalisme et l'engagement des agents du centre pénitentiaire, ainsi que celui des ERIS de Bordeaux et de la brigade cynophile de Toulouse, dont l'action a permis ces saisies et démontré l'efficacité du travail collectif.

Face à une situation devenue intenable, L'UFAP UNSa Justice de Mont-de-Marsan exige la mise en place immédiate du dispositif anti-drones annoncé depuis plus d'un an ainsi que l'installation de brouilleurs de téléphones réellement performants.

La sécurité des personnels pénitentiaires ne peut plus attendre, et L'UFAP UNSa Justice de Mont-de-Marsan continuera à dénoncer ces manquements tant que des réponses concrètes et durables ne seront pas apportées.